

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATIONS – S ANCE DU 30 MARS 2021

Les d lib rations du Conseil municipal sont consultables en Mairie, ou sur le site internet www.colpo.fr (« Rubrique Vie municipale » « La Mairie »). Le Conseil Municipal a d lib r  sur les points suivants :

Cr ation d'un poste de conseiller municipal d l gu  - Indemnités du conseiller municipal d l gu  -Ecole NDK - Autorisation   signer la convention de prise en charge des d penses de fonctionnement (mat riel) des classes des  coles priv es b n ficiant du r gime du contrat d'association - Restauration scolaire : modification du r glement Convention RGPD : autorisation de signature - Avancement de grade : Cr ation d'un poste d'Attach  Principal - Dotation de Soutien   l'Investissement Local (DSIL) : isolation par l'ext rieur du restaurant scolaire -Dotation de Soutien   l'Investissement Local (DSIL) : changement de fen tres Ecole Le Petit Prince et Mairie -Acquisition 44, av. de la Princesse - Vote des taux des taxes locales pour 2021-Budget Principal et budgets annexes : examen et vote des comptes de gestion 2020-Election du Pr sident de s ance pour l'adoption des comptes administratifs 2020- Budget Principal et budgets annexes : examen et vote des comptes administratifs 2020- Affectation du r sultat de l'exercice 2020- Vote du budget primitif 2021-Lotissement du Grand Pr  : reversement de l'exc dent   la commune-Attribution d'une subvention de fonctionnement au CCAS ;

COVID-19 INFORMATIONS SERVICES A LA POPULATION :

MAIRIE : La mairie est **OUVERTE uniquement sur RDV t l phonique pour les urgences suivantes** : Etat civil, D p t Permis Construire, et CCAS. **Pour les autres motifs, merci de privil gier l'envoi par mail.** Le standard t l phonique est ouvert aux horaires d'ouverture habituels (sauf le mardi apr s-midi) t l : **02-97-66-82-08.**

MEDIATHEQUE : **Actuellement FERM E** en raison de l'incendie chez OVH Cloud qui h berge le logiciel **DECALOG jusqu'au 17/4 inclus. A compter du 20/04 : OUVRETE uniquement sur RDV** pour venir choisir ou rapporter des ouvrages. Pour cela, **r servation** par t l phone (02-97-66-33-46), par mail (mediatheque@colpo.fr).



NE PAS JETER LES MASQUES



INFOS GOUVERNEMENTALES

Suite aux annonces du Pr sident, voici les nouvelles mesures en vigueur   compter du 3 AVRIL durant 4 semaines :

le couvre-feu reste en vigueur   19h sur tout le territoire m tropolitain ;

- les d placements dans un rayon de 10 km autour de son domicile (activit s physiques, promenade) sont autoris s sans attestation, avec un simple justificatif de domicile ;
- les d placements au-del  de 10 km de son domicile mais toujours dans son d partement de r sidence sont autoris s   condition de pr senter une attestation d rogatoire pour les motifs mentionn s sur l'attestation d rogatoire.
- les d placements entre 19h et 6h (couvre-feu) sont interdits, sauf motifs imp rieux et avec une attestation d rogatoire.
- Aucun d placement inter-r gion apr s le lundi 5 avril sauf motif imp rieux sur attestation;
- les commerces de premi re n cessit  sont ouverts (voir liste en vigueur)
- fonctionnement scolaire :
 - semaine du 5 avril : semaine de cours   la maison, pour tous les  coliers de la maternelle au lyc e ;
 - semaine du 12 avril : d but des vacances de printemps pour 2 semaines, quelle que soit la zone acad mique ;
 - semaine du 26 avril : rentr e scolaire, avec retour en pr sentiel pour les maternelles/primaires et cours   distance pour les coll ges/lyc es ;
 - semaine du 3 mai : retour en classe pour les coll ges/lyc es avec des jauges de pr sence adapt es.
- La vaccination sera ouverte aux 60-70 ans   partir du 16 avril, aux 50-60 ans   partir du 15 mai, aux moins de 50 ans   la mi-juin.

RECENSEMENT MILITAIRE (pour Journ e de D fense et de Citoyenn t )

Chaque jeune Fran ais de 16 ans doit se faire recenser en Mairie muni du livret de famille   jour et d'une pi ce d'identit  valide. Son recensement fait, il re oit une *attestation de recensement*. Cette attestation sera demand e lors de certaines d marches (inscription au baccalaur at avant 18 ans notamment).

Mairie de COLPO permanence t l phonique – 9 h 00 – 12 h 00 & 14 h 00 – 17 h 00

☎ : 02 97 66 82 08 – Fax : 02 97 66 82 77 – Courriel : mairie@colpo.fr – Site internet : www.colpo.fr

Directeur de la publication : Freddy JAHIER – Si ge : Mairie Colpo – D p t l gal   parution

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Insee, en partenariat avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), réalise du 19 avril au 26 juin 2021, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Mme LORENT, enquêtrice, prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. L'enquête sera réalisée dans le respect des mesures sanitaires. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Comment aider les hirondelles ?

Les hirondelles sont des **oiseaux migrateurs**. En fin d'été, elles volent jusqu'en Afrique afin d'échapper aux températures hivernales, puis **elles reviennent en Europe dès l'arrivée du printemps** afin d'y faire leur nid.

Les effectifs d'hirondelles rustiques ou de cheminée (*hirundo rustica*) et des hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*) ont baissé de plus de 30 % voire 50 % ; Les raisons sont multiples : raréfaction des sites de nidification, urbanisation croissante, captures sur les sites d'hivernage, accidents migratoires, manque de matière première pour la construction des nids, destructions des nids non volontaire ou volontaire, à cause des salissures que leur présence engrange sur les façades des maisons (hirondelle de fenêtre). Et pourtant, ces oiseaux jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les moustiques, notamment. En effet, elles sont un insecticide naturel particulièrement efficace puisqu'elles peuvent ingérer pas moins de 3 000 moustiques par jour et par hirondelle !

Ces deux espèces, nicheuses sur notre Commune, l'une plutôt dans les bâtiments (hirondelle rustique) et l'autre sous le rebord des toits, ont besoin de boue pour construire ou consolider leur nid qu'elles espèrent retrouver dès le printemps, de retour de migration. **La boue (terre + eau) est la matière première indispensable** à la fabrication des nids des hirondelles mais elle devient rare, surtout lorsque le climat rend le sol sec, et que les chemins de terre ont laissé place à l'asphalte.

La Commune de Colpo, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux -LPO- a installé un **bac à boue** sur la pelouse sous le regard attentif de la Princesse... Vous aussi, vous pouvez les aider, en mettant des nichoirs à leur disposition, en installant des planches anti fientes sous les nids, en leur laissant un accès à un bâtiment fermé.... **MERCI POUR ELLES !**

Le chantier citoyen de nettoyage du cimetière prévu le 21 avril est annulé en raison des mesures sanitaires

Pour télécharger le guide : www.colpo.fr (actualités) ou www.golfedumorbihanvannesaagglomeration.bzh/reduisons



Point Accueil Ecoute Jeunes du pays de VANNES (PAEJ)

Le Point Accueil Ecoute Jeunes s'adresse : aux jeunes de 12 à 25 ans, rencontrant des difficultés : mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques et aux familles confrontées à des difficultés avec leurs enfants.

Le PAEJ vous accueille à Grand-Champ, le mardi de 16h à 18h, à la Maison des Services, route de Baud (près de la piscine). D'autres accueils existent à Vannes, Questembert. Pour prendre contact avec la coordinatrice du PAEJ : ☎ 06 48 60 62 40

contact@paej-paysdevannes.fr. L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

« NON aux masques dans les BACS de TRI »

C'est la campagne de communication lancée par le SYSEM sur le territoire de l'agglomération pour alerter les usagers sur le geste de tri des masques jetables. Les masques à usage unique, appelés masques "en papier" afin de les différencier des masques en tissu, ne sont pas en cellulose, ils sont en polypropylène ! Ils n'ont donc rien à voir avec les emballages recyclables à trier dans les bacs jaunes ! Le SYSEM tire la sonnette d'alarme. Ces masques sont de plus en plus nombreux au centre de tri VENESYS à Vannes, parmi les déchets recyclables. Ces dernières semaines le constat est alarmant : on dénombre plus de 1000 masques par jour sur les tapis du centre de tri ! Si nous ne faisons rien, d'ici la fin 2021 on comptabilisera 315 000 masques ; Cet afflux a plusieurs conséquences, d'une part, il engendre un risque de contamination pour les agents de tri et d'autre part, la catégorie de papier dans laquelle se trouve les masques n'est plus triée mais dirigée vers l'Unité de Valorisation Organique. Cela entraîne un manque à gagner pour les collectivités car les matières ne sont plus dirigées vers les filières de recyclage. Le SYSEM appelle donc les usagers à la vigilance et insiste pour que les consignes de tri soient respectées : **Les masques jetables doivent être déposés dans les sacs d'ordures ménagères résiduelles (ainsi que les gants, les mouchoirs, lingettes désinfectantes).**

DECLARATION d'IMPOTS en ligne – GMVA organise les rdv de l'info pour aider les usagers dans leurs démarches de déclaration d'impôts en ligne. 2 agents de la Direction des finances, seront présents à Loch Info services à Grand Champ le 20 avril de 9 h à 16 h. Prise de rdv obligatoire au 02-97-61-40-16 ou lochinfoservices@gmvaglo.bzh

La permanence de l'assistante sociale aura lieu Le **VENDREDI 30 AVRIL 2021** matin en Mairie. **Uniquement sur rendez-vous au 02-97-69-51-77**

LE CLUB ELISA reprend ses marches, sur des ½ journées, et par groupe de 6 personnes (porteurs du masque). Rdv devant la cantine les jeudis à 14 h.

ETAT CIVIL

NAISSANCE : DENOUAL Robin, 01/03 – Armand DORÉ, 29/03

DÉCÈS : AUDIC Léonie, 27/02 – MELLECC Pascal, 10/03 – ROUQUIÉ Alain, 13/03 – PASKA Jeannine, 28/03 – MONMARCHÉ Sébastien, 29/03